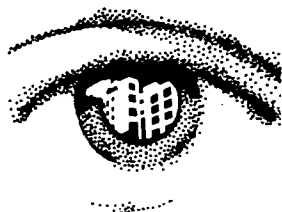


L'EMPLOI DANS LE BTP EN 1995 : PRINCIPAUX EFFETS D'UN CYCLE DE CRISE

Dominique TRILLAT*



Les différentes sources statistiques disponibles sur l'emploi et la formation dans le BTP permettent de faire un point assez détaillé sur la structure des actifs du secteur, principalement salariés, au début de 1995.

A l'issue de trois années de récession et de crise (1991 à 1993) suivies d'une courte embellie de 1994 au début de 1995, le secteur aborde l'année 1995 avec 151 000 salariés de moins qu'au début de 1991, la perte nette de 156 000 postes de 1991 à 1993 ayant été légèrement réduite par les 5 000 emplois nouveaux de 1994¹.

Les actifs du BTP, globalement moins nombreux, travaillent relativement plus dans les petites entreprises, surtout artisanales ; la part des qualifiés continue de croître mais la tendance au vieillissement entamée au début des années quatre-vingts se confirme.

Le BTP :
un actif occupé
sur quatorze,
un salarié
du secteur marchand
sur onze

Au début de 1995, le BTP employait au total 1 544 000 actifs sur les 22 239 000 exerçant une activité dans le pays, soit 7 % de la population active, contre 1 737 000 sur 22 377 000 au début de 1991, soit 7,8 %.

Si l'on s'en tient aux seuls secteurs marchands non agricoles, le BTP représente un actif sur onze au début de 1995 contre un peu plus d'un sur dix quatre ans auparavant.

Cet effectif se répartit en 1 191 000 salariés directs des entreprises (chefs d'entreprises inclus), 76 000 salariés en intérim et 277 000 artisans. Si la part du BTP dans l'artisanat total (environ 31 % des 900 000 artisans) et dans le travail intérimaire (21 % à 23 % depuis une quinzaine d'années) ne varie guère, son recul apparaît plus net dans le salariat du secteur privé : 9 % début 1995 contre 9,8 % en 1991. Il peut être estimé à 8,4 % fin 1996.

L'emploi
résiste mieux
dans les petites
entreprises
du BTP...

Près d'un actif du BTP (salarié ou indépendant) sur deux et plus de 35 % des seuls salariés, exercent dans des entreprises de dix salariés et moins en 1995. L'ensemble des petites entreprises du BTP (moins de 50 salariés) emploie plus de trois actifs réguliers du secteur sur quatre (76 %).

Répartition des salariés du BTP par taille d'établissement
(début d'exercice ; en milliers)

	1991 (%)	1995 (%)
1 à 10 salariés	443 (33)	420 (35,3)
11 à 49 salariés	459 (34,2)	422 (35,4)
50 et +	440 (32,8)	349 (29,3)
TOTAL	1 342 (100)	1 191 (100)

Source : DAEI, d'après UNEDIC

* DAEI - Centre d'analyse économique, de synthèse et de prévision (CASP).

¹ Les principales données chiffrées concernant la structure de la formation et de l'emploi dans le BTP sont regroupées dans la plaquette « Formation - qualification - emploi dans le BTP : 1995 ». Octobre 1996. DAEI/CASP.



BTP

Au delà de la réduction de l'emploi, qui affecte les entreprises de toutes tailles, il faut souligner la meilleure tenue des emplois dans les entreprises les moins grandes. Ceci n'est pas sans lien avec la progression, relative, des activités du second oeuvre qui résulte pour une bonne part de la hausse, entamée depuis le milieu des années soixante-dix, de l'activité d'entretien-amélioration. Cette dernière représente aujourd'hui plus de 60 % du chiffre d'affaires des entreprises artisanales.

... et dans le second oeuvre

Plus d'un salarié sur deux exerce, en 1995, un métier du second oeuvre du bâtiment, tandis que les travaux publics, bien que perdant environ 25 000 salariés en quatre ans, paraissent avoir mieux résisté durant les premières années de la décennie. La moitié des emplois salariés perdus l'ont été dans le gros oeuvre.

Salariés du BTP par regroupement de grands corps d'état en 1991 et 1995
(début d'exercice ; en milliers)

	1991 (%)	1995 (%)
Travaux publics	275 (20,5)	250 (21)
Gros oeuvre	400 (29,8)	326 (27,4)
Second oeuvre	667 (49,7)	615 (51,6)
TOTAL	1 342 (100)	1 191 (100)

Source : DAEI, d'après INSEE et UNEDIC

L'emploi s'est mieux maintenu dans le second oeuvre grâce au faible recul du nombre des salariés du génie climatique (69 000 en 1995 contre 70 000 en 1991) et de l'électricité (144 000 contre 150 000). Ces professions ont en effet, été moins touchées que d'autres par la baisse des achats de logement et des changements de locataires intervenue en milieu de période, dont dépendent moins les travaux de génie climatique et d'électricité que les autres travaux de second oeuvre. A l'inverse, les aménagements-finitions, revenus de 197 000 à 175 000 salariés, la couverture-plomberie-chauffage, de 106 000 à 97 000 et la menuiserie-serrurerie (130 000 contre 144 000) accusaient plus nettement le recul.

Le gros oeuvre, bien qu'ayant bénéficié de la légère reprise de 1994 due au plan de relance du bâtiment de fin 1993, subit le fort retournement des marchés de l'immobilier, de résidence ou de bureau, et perd 74 000 emplois salariés en quatre ans.

Les travaux publics (21% des salariés du BTP début 1995), avec 25 000 salariés en moins, représentent 16,5% des pertes de ces quatre années.

La qualification des salariés du BTP augmente

En quatre ans, la seule catégorie de salariés pour laquelle le nombre des emplois augmente est celle des apprentis (+ 5 000). A l'inverse, l'essentiel des pertes subies par le secteur (- 151 000 salariés) concerne les ouvriers (- 132 000). L'encadrement (ingénieurs et assimilés cadres, employés, techniciens et agents de maîtrise) se réduit plus faiblement, passant de 318 000 au début de 1991 (24 % du total) à 299 000 (25,2 %) quatre ans plus tard. En 1995, plus d'un salarié du BTP sur quatre est, au sens large, un cadre, administratif ou de chantier.

Évolution de l'effectif salarié par niveau de qualification de 1991 à 1995
(début d'exercice ; en milliers)

	1991 (%)	1995 (%)
Apprentis	30 (2,2)	35 (2,9)
Ouvriers	988 (73,6)	856 (71,9)
ETAM	215 (16,1)	199 (16,7)
IAC	109 (8,1)	102 (8,5)
TOTAL	1 342 (100)	1 191 (100)

Source : DAEI, d'après CNS-BTP



BTP

La diminution de la part de l'effectif ouvrier d'un peu moins de deux points s'accompagne d'une diminution de même ampleur de la proportion des salariés du BTP qui ne possèdent pas la nationalité française, proportion qui revient de 19,4 % à 17,6 %.

**Le nombre
de jeunes formés
pour un métier
du BTP
est en constante
augmentation**

Des études ont montré que, malgré la récession, le secteur devrait continuer à recruter durablement environ 55 000 ouvriers qualifiés et cadres par an pour le bâtiment et 15 000 par an pour les travaux publics.

A cette fin, 133 000 salariés ont suivi une formation continue en 1995, en vue d'un diplôme, d'une qualification ou d'une simple adaptation à un poste, tandis qu'environ 28 000 personnes sans emploi effectuaient un stage pour un métier du BTP auprès de l'AFPA.

En formation initiale, 85 000 jeunes avaient acquis, à la fin de l'année scolaire 1993-1994, un niveau - sanctionné ou non par un diplôme - leur permettant d'exercer un emploi qualifié ou d'encadrement dans le BTP.

On note, sur quatre années, une relative progression du nombre des diplômés d'ingénieur : 1 000 en 1990 contre 1 500 en 1994, et un tassement du nombre des jeunes titulaires ou du niveau du CAP : 22 000 en 1994 contre 31 000 en 1990. Ce dernier recul reflète la large substitution, dans l'éducation nationale, du BEP au CAP, alors que le nombre des lauréats du CAP issus de l'apprentissage (principalement des centres de formation d'apprentis du CCCA-BTP) s'est maintenu.

Jeunes sortant d'une formation BTP en 1990 et 1994

Niveau		1990 (%)	1994 (%)
I et II	Ingénieur	1 000 (1,5)	1 500 (1,8)
III	Techniciens (BTS, DUT)	2 900 (4,2)	7 300 (8,6)
IV	Bacs ; brevets de maîtrise, de technicien	11 600 (16,8)	23 400 (27,5)
V	BEP	22 500 (32,6)	30 800 (36,2)
V	CAP	31 000 (44,9)	22 000 (25,9)
	TOTAL (1)	69 000 (100)	85 000 (100)

(1) Diplômés ou non diplômés

Source : DAEI ; Éducation Nationale ; CCCA-BTP

La première moitié des années quatre-vingt-dix a vu la montée en régime des jeunes qualifiés de niveau III (Bac + 2) : les sortants de BTS ou de DUT sont deux fois et demie plus nombreux en 1994 qu'en 1990. Cette période est aussi marquée par une forte hausse du nombre des diplômés de niveau IV : les jeunes bacheliers ou brevetés professionnels sont deux fois plus nombreux que quatre ans auparavant, sous l'effet de la forte croissance des bacs professionnels (3 100 sortants en 1990 ; 10 400 en 1994) et du progrès continu du bac technologique (4 600 sortants en 1990 ; 7 100 en 1994).

Sur ces 85 000 jeunes formés pour un métier du BTP en 1994, environ 27 000 (parmi les titulaires de bacs techniques et de BEP surtout) prolongent leurs études, tandis que 38 000 exercent dans le secteur en mars 1995 et que 20 000 en sont, à cette date, temporairement ou non exclus (service national, chômage, entrée dans un autre secteur).



La proportion des salariés de 30 à 50 ans est de plus en plus forte

L'âge moyen des salariés du BTP est le même qu'en 1994 (38,3 ans), grâce à une légère remontée de la part des moins de 20 ans (26 000 en 1994 ; 29 000 en 1995). Il a toutefois augmenté nettement depuis 1991, où il était de 37,8 ans.

En 1995, le salariat du BTP est, plus que jamais, composé de personnel dont l'âge est compris entre 30 et 49 ans. Il faut y voir le résultat conjugué de l'embauche élevée des années soixante et du début des années soixante-dix et de celle qui a accompagné la reprise d'activité des années 1986 à 1990. De cette dernière résulte, en 1995, la tranche quinquennale la plus nombreuse : 186 000 salariés de 30 à 34 ans.

Répartition par âge des salariés du BTP
(en milliers ; en début d'année)

	1991 (%)	1995 (%)
+ de 60 ans	21 (1,6)	19 (1,6)
de 55 à 59 ans	96 (7,2)	83 (7,0)
de 50 à 54 ans	124 (9,2)	113 (9,5)
de 45 à 49 ans	152 (11,3)	163 (13,7)
de 40 à 44 ans	193 (14,4)	161 (13,5)
de 35 à 39 ans	183 (13,6)	166 (13,9)
de 30 à 34 ans	192 (14,3)	186 (15,6)
de 25 à 29 ans	209 (15,6)	175 (14,7)
de 20 à 24 ans	136 (10,1)	96 (8,1)
- de 20 ans	36 (2,7)	29 (2,4)
TOTAL	1 342 (100)	1 191 (100)

Source : DAEI, d'après INSEE et CNS-BTP

Au total, la part des 30 à 49 ans passe de 53,6 % des salariés en 1991 à 56,7 % en 1995. A l'inverse, le nombre des salariés de moins de 30 ans a diminué de 81 000 en quatre ans : ce recul explique plus de la moitié des pertes de postes et cette tranche d'âge ne représente plus que 25,2 % de l'effectif en 1995 contre 28,4 % en 1991.

Il faut noter que l'ajustement de l'effectif salarié a également touché, bien que plus faiblement, les personnels de plus de 55 ans (- 15 000 en quatre ans), alors que la génération des 50-54 ans s'inscrit plutôt en creux, actuellement, dans la pyramide des âges pour des raisons historiques : elle correspond aux moindres naissances de la seconde guerre mondiale.

La répartition des salariés par âge montre que l'ajustement de l'effectif à l'activité s'est surtout effectué, de 1991 à 1995, tout comme au début des années quatre-vingts, par réduction de l'embauche. Elle montre également que le potentiel de réduction d'effectif, par départs à la retraite anticipés, que peuvent représenter les salariés de plus de 50 ans, est entamé. En revanche, le plus gros flux de départs en retraite devrait concerner la prochaine décennie. ■